

Procès-verbal
Conseil d'établissement no 3 (année 2020-2021) de l'école Boucher-De La Bruère
Tenu au gymnase
Mercredi 2 décembre 2020

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)
Mélissa Gauthier (enseignante)
Linda Tremblay (enseignante)
Vadha Salaye (enseignante)
Catherine Leduc (enseignante)
Benoît Richer (membre-parent, président du CÉ)
Christine Villiard (membre-parent)
Emanuelle Duchesne (membre-parent substitut)

Membres absents :

Francis Del Vecchio (membre-parent) Démission
Catherine Laurin (membre-parent)
Mikaelle Trudel (membre-substitut)

Visite/public :

Amanda Jean, Maison des familles Mercier-Est

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 18h10.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre

Christine Villiard se propose comme secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point au varia : rencontre du CÉ de janvier au calendrier

- Linda Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par Emanuelle Duchesne.

4. Mot du public

Mme Jean se présente. Elle est la nouvelle travailleuse de milieu. Elle sera présente aux séances du CÉ, en alternance avec Magalie Bennardi.

Le but de leur présence est de faire la transition entre l'école et la Maison des familles.

Mme Jean nous informe qu'il y aura un café causerie pour les parents le 15 décembre, sur l'anxiété.

La Maison des familles enverra un courriel à M. Spassatempo pour l'informer des activités à venir et ainsi en faire la promotion auprès des parents de l'école.

5. Adoption du procès-verbal du 26 octobre 2020

La fête des finissants : des cartes à gratter seront confectionnées. Le comité est actif, deux rencontres ont déjà eu lieu.

- Christine Villiard propose l'acceptation de l'adoption du procès-verbal, secondé par Mélissa Gauthier.

9. Mot du président

Pour information

- **Formation obligatoire des membres du CÉ.**
Le président rappelle l'importance d'écouter les formations. Elles sont obligatoires.

10. Mot de la direction

Pour information

- **Budget :** M. Spassatempo explique en détail tous les fonds du budget de l'école pour l'année 2020-2021. Quelques faits saillants :
 - Aide alimentaire : 14 000\$ gérer par la direction, entre autre les collations du SDG;
 - Jeux cour d'école : 1350\$ pour l'achat de matériel, nouvelle mesure cette année;
 - Soutien aux EHDAA : 22000\$ pour du soutien aux élèves
 - Matériel informatique : 31000\$ à dépenser cette année. Il y a eu l'achat de 30 portables et de 9 IPAD.
 - CÉ : 400\$ pour les frais de civilités (auparavant pour la fête des bénévoles) et 400\$ pour le perfectionnement des parents.
 - Campagne de financement : 18552\$ des campagnes passées, 286\$ Bosapin et 700\$ pour l'érablière.

- **Journées de quarantaine du 17 et 18 décembre** : il n'y aura pas de prêt informatique pour ces deux journées. Si la fermeture se poursuit le 5 janvier, le prêt de matériel aura lieu le 4 janvier, lors de la journée pédagogique.
- **3 journées pédagogiques ajoutées au calendrier** : M. Spassatempo informe le CÉ des trois journées ajoutées par le ministre de l'Éducation.
- **Travaux dans l'école** : En ce moment, la construction devrait se terminer sous peu. À l'été 2021, ce seront les toilettes dans le vestiaire des classes de maternelle au 1^{er} étage. Il y aura l'ajout de deux toilettes au rez-de-chaussée.
- **Levés de fond** : Bosapin : 286\$ Produit de l'érable : 700\$

Pour approbation ou adoption :

- **Dépenses pour instruments de musique** : le montant final pour les instruments de musique est de 7142\$. Benoit Richer fera le suivi auprès de la Fondation (AmuseÉcole) qui pourrait rembourser l'achat d'instruments de musique à l'école. Néanmoins, le CÉ propose d'utiliser le montant des campagnes de financement afin de payer les instruments, si la Fondation ne peut rembourser le montant. Emanuelle Duchesne propose que le CÉ approuve la dépense, secondée par Linda Tremblay.

11. Mot de la représentante des enseignant(e)s

- **Dernières journées avant Noël** : Voir la feuille des activités en annexe au procès-verbal. Félicitations à la petite équipe du comité de Noël.

12. Mot de la représentante du service de garde

Aucune information

13. Mot de la représentante au comité de parents – région Est

Aucune information

14. Varia

- **Réunion du 19 janvier 2021** : la décision se prendra une semaine à l'avance, si on maintient ou non la rencontre.

15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h15.